

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 5 septembre 2023 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Steven Boulanger
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2023-09-127

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants: 7.4 - Dotation - Gérance du camping municipal

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 15 août 2023
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires du mois d'août
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
- Reddition de comptes finale
 - 7.2 - Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
 - 7.3 - Organismes publics - Nouvelles dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels
 - 7.4 - Dotation - Gérance du camping municipal
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT

- 9.1 - Programme d'aide à la voirie locale -Demande d'aide financière (volet accélération)
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Dépôt du projet "Nouveau bâtiment d'accueil" au FRR - Volet 2 - Enveloppe A
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Utilisation et transfert des surplus affectés aux activités de Piopolis fête l'hiver
 - 13.2 - Mise à niveau de la Patinoire - Décompte progressif no 3 et libération de retenue
 - 13.3 - Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) - Demande de prêt de salle
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-09-128

3.1 - Séance ordinaire du 15 août 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 15 août 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Mme Fredette confirme qu'après discussion avec la responsable de la Halte des Zouaves, la municipalité ne procédera pas à l'ajout d'indication supplémentaire des toilettes.

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires du mois d'août

Aucune rencontre du conseil des maires au mois d'août dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Location touristique court terme - modification règlementaire
Borne sèche pour le service incendie

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois d'août 2023 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2023-09-129

7.1 - Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) - Reddition de comptes finale

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit compléter une reddition de comptes finale pour l'obtention de la soumission dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM et soumettre à l'auditeur les informations et les documents nécessaires à la mission de procédures convenues, comme mentionné au document du Ministère à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif au PRABAM ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipalité et de l'Habitation ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE

- La Municipalité entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale au montant de 75 000 \$ pour la rénovation des bâtiments municipaux dans le cadre du programme PRABAM ;
- La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRABAM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;
- La firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandatée pour effectuer le rapport final.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-130

7.2 - Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des

municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme ;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières ;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la municipalité de Piopolis demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028 ;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts ;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme ;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles ;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques ;

- De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés (ajouter les noms des députés à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes de votre territoire), à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-131

7.3 - Organismes publics - Nouvelles dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels

ATTENDU QUE les municipalités sont assujetties à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels ;

ATTENDU QUE les organisations municipales doivent élaborer et mettre en place différentes règles de gouvernance pour encadrer la protection des renseignements personnels ;

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisé à s'inscrire aux formations suivantes offertes par l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 125 \$ chacune plus les taxes applicables :

- Quelles sont vos obligations au 22 septembre 2023 à l'égard des renseignements personnels ?
- Introduction au Guide de rédaction des politiques de confidentialité pour assister les organismes municipaux du Québec

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à demander un service d'assistance juridique pour obtenir un accompagnement pour la rédaction, la révision et l'implantation des règles de gouvernance selon LQ 2021, c.25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-132

7.4 - Dotation - Gérance du camping municipal

Attendu que Mme Dodier, gérante du Camping municipal de Piopolis, a confirmé son intention de prendre sa retraite au cours des prochains mois ;

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, accompagnée du comité administratif, a entamé le processus de dotation pour la gérance du camping.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2023-09-133

9.1 - Programme d'aide à la voirie locale -Demande d'aide financière (volet accélération)

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025 (volet accélération) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet ;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyée par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le conseil municipal de Piopolis autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2023-09-134

12.1 - Dépôt du projet "Nouveau bâtiment d'accueil" au FRR - Volet 2 - Enveloppe A

ATTENDU QUE la MRC du Granit a lancé un appel de projets dans le cadre de sa Politique de projets municipaux et MRC 2020-2024 FRR Volet-2 ;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles pour les municipalités du territoire de la MRC du Granit dans le cadre du FRR Volet-2 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis désire déposer son projet «Nouveau bâtiment d'accueil» dans l'enveloppe A du FRR-Volet 2 ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis approuve le dépôt du projet «Nouveau bâtiment d'accueil» dans l'enveloppe A du FRR-Volet 2, et ce, dans le cadre de l'appel à projets du 15 septembre 2023 ;

QUE madame Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière, soit nommée comme étant la personne répondante et de référence dans le cadre du projet « Nouveau bâtiment d'accueil».

QUE madame Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière, soit nommée comme étant la personne signataire autorisée à signer le protocole d'entente et tout autre document à intervenir entre la MRC et la Municipalité dans le cadre dudit projet.

QUE la Municipalité Piopolis demande à la MRC du Granit de lui verser, suite à la signature du protocole d'entente, la somme de 25 161 \$, représentant le montant disponible à l'enveloppe A.

QUE le plus tôt possible suite à la date de fin du projet, la Municipalité Piopolis s'engage à produire la reddition de compte et les documents afférents afin de permettre que la MRC du Granit verse la seconde partie du versement, soit le versement final.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets au FRR-Volet 2, enveloppe A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2023-09-135

13.1 - Utilisation et transfert des surplus affectés aux activités de Piopolis fête l'hiver

ATTENDU QU'au 31 décembre 2022, la municipalité avait un surplus de 4 493.99 \$ affecté au comité des loisirs pour l'organisation des activités de Piopolis fête l'hiver

ATTENDU QU'a l'édition 2023 de cet événement, la municipalité a payé les dépenses reliées aux différentes activités ;

ATTENDU QUE pour les éditions à venir, le Comité de développement local de Piopolis (CDLP) prendra la gestion financière de l'événement ;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE la municipalité a utilisé 1 829.70 \$ du surplus affecté pour les dépenses reliées à l'édition 2023 ;

QUE la municipalité verse la balance du surplus affecté de 2 664.29 \$ au CDPL pour la gestion des événements futurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-136

13.2 - Mise à niveau de la Patinoire - Décompte progressif no 3 et libération de retenue

ATTENDU la résolution no 2022-11-162 octroyant le mandat de mise à niveau de la patinoire à Excavation Bolduc inc. ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a reçu de Samuel Veilleux, ingénieur au département d'ingénierie et infrastructures de la Fédération québécoise des Municipalités, le décompte progressif n° 3 au montant total de 33 561.65 \$ (incluant les taxes) ;

ATTENDU QUE le dépôt du décompte progressif numéro 3 pour les travaux exécutés jusqu'au 20 juillet 2023 inclut le montant de la directive de changement n° 2 ainsi qu'une libération de 5 % de la retenue contractuelle, tel que recommandé par l'ingénieur ;

ATTENDU la recommandation d'acceptation du décompte progressif n° 3 émise par l'ingénieur du projet.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 33 561,65 \$ (incluant les taxes) à Excavation Bolduc Inc. dans le cadre des travaux de mise à niveau de la patinoire ;

QUE cette dépense soit payée à même la subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-137

13.3 - Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) - Demande de prêt de salle

ATTENDU QUE l'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) souhaite offrir des activités locales qui favorisent les rencontres et permettent aux citoyens et aux citoyennes d'améliorer leur qualité de vie ;

ATTENDU QUE l'ATCP a pris l'initiative d'organiser une session de Yoga pour tous qui aura lieu à l'automne 2023.

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,

Et le locaux de la Maison culturelle pour le déroulement de cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2023-09-138

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois d'août 2023 est déposée aux membres du Conseil.

2023-09-139

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

Félicitations à Félix Guèvremont pour l'organisation du Triatlon de Piopolis et du Demi-marathon qui furent un beau succès, à l'Association touristique et culturelle de Piopolis pour l'organisation de l'exposition de Sylvie Maheux et de Gisèle Duquette et pour l'organisation par le CDLP de la vente de produits locaux par le Marché des Appalaches.

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux

Politique de la famille, des aînés et responsable de la vie communautaire, loisirs et culture, environnement

Comités : Plan vert

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)

Conseillère # 3 - Steven Boulanger

Dossiers :

Comités :

Conseillère # 4 : Mme Catherine Demange

Aménagement, urbanisme et développement, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier

Voirie et transport, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités :

Conseillère # 6 : Mme Paule Rochette

Environnement

Comités : Comité développement local de Piopolis (Cœur villageois, Route des sommets), Plan vert

Maire : M. Peter Manning

Gestion des actifs, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Employé de la Halte des Zouaves (félicitations)

Branche dangereuse sur la route 263 - ministère des Transports

2023-09-140

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, Directrice générale
& greffière-trésorière

Peter Manning, Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de septembre 2023

Fournisseurs	Description	Montant à payé
1309	Alarme Sherbrooke Inc.	Ajustement facture Enregistreur Maison LG <u>804,83 \$</u> 804,83 \$
1270	Anick Foley Boisvert	Intercalaires Blanc - Fournitures bureau <u>18,59 \$</u> 18,59 \$
931	Avantis Coopérative	Poignée porte cuisine - Édifice municipal Peinture, Épinette, Tapis vache Camp.Patinoire, Garage Coffret mural combin pour clé - Édifice municipal Peinture blanche - Fourniture Garage Peinture, appret, manchon - Fourniture garage Vis a métal - Entretien bâtiment Camping <u>29,29 \$</u> <u>256,77 \$</u> <u>80,46 \$</u> <u>34,45 \$</u> <u>110,56 \$</u> <u>14,34 \$</u> 525,87 \$
393	Brenntag	Simplefloc 3010A-G3 - Eaux usées Sulfate d'aluminium - Eaux usées <u>579,44 \$</u> <u>523,24 \$</u> 1 102,68 \$
223	Canadian Tire	Vim, eau de javel - produit ménager Camping Café garage - 2 caisses <u>23,51 \$</u> <u>71,98 \$</u> 95,49 \$
954	Centre Régional de Services Biblio	300 codes à barres - Livres Biblio <u>62,10 \$</u> 62,10 \$
1300	Daniel Bergeron	Contrat de service - Arrosage de la patinoire 2/2 vers <u>2 125,00 \$</u> 2 125,00 \$
1218	DHC Avocats	Demande introductive en démolition Location court terme et usage illégal <u>2 786,32 \$</u> <u>1 117,32 \$</u> 3 903,64 \$
45	Dubé Équipement de bureau	Bloc de feuillets autoadhésion - Camping <u>21,37 \$</u> 21,37 \$
76	Énergie Mégantic Inc	Connecteur MC4 - Indicateur de vitesse <u>13,74 \$</u> 13,74 \$
981	Entrepôt Plancher Design	Alkyde uréthane table picnic- Camping Teinture opaque table picnic - Camping <u>83,93 \$</u> <u>74,73 \$</u> 158,66 \$
1254	Entreprise Forestière Mercier	5,25 corde de bois de Camping <u>362,17 \$</u> 362,17 \$
1226	Escouade Canine MRC 2017	Frais admin Octobre - Novembre - Décembre 2023 <u>349,03 \$</u> 349,03 \$
35	FQM	Mise à niveau de la patinoire - seuil TECQ 2019-23 Formation Gestion de crise - Volet 1 Formation Gestion de crise - Volet 2 Formation Gestion de crise - Volet 3 <u>816,82 \$</u> <u>86,23 \$</u> <u>86,23 \$</u> <u>86,23 \$</u> 1 075,51 \$
66	Infotech	Achats comptes de taxes 2024 (1er versement de deux) <u>270,19 \$</u> 270,19 \$
1191	Le Groupe GE	Maintenance génératrice <u>603,62 \$</u> 603,62 \$
267	Le Centre du Camion Amiante	Capteur - Inter 2006 <u>193,95 \$</u> 193,95 \$

16	Le Magasin Général	Essence tracteur 13-09-2023	35,05 \$
		Essence mixte 14-09-2024	35,02 \$
		Eau de javel - Camping	17,70 \$
		Essence mixte - équipement	19,00 \$
			<u>106,77 \$</u>
943	Machinerie C & H Inc.	Peinture jaune + frais transport - Backo	87,12 \$
			<u>87,12 \$</u>
1096	Marché Ami	Essence Camionnette 31-08-2023	122,35 \$
		Essence Camionnette 14-09-2023	136,40 \$
		Essence Camionnette 26-09-2023	135,21 \$
1205	Marie-Christine Picard	Station de lavage - septembre	1 241,35 \$
			<u>1 241,35 \$</u>
1153	Mécanique Turmel	Problème de moteur réparer - Backo	869,82 \$
			<u>869,82 \$</u>
44	Métal Laroche	Peinture quai flot - Camping	84,30 \$
			<u>84,30 \$</u>
1246	Mindy	Laminage photo - Tableau Bénévole	19,49 \$
		Remboursement activité enfants - Halloween 2023	41,97 \$
			<u>61,46 \$</u>
1099	Mla créativité	Échos de Piopolis Édition Été - Automne	1 069,27 \$
			<u>1 069,27 \$</u>
1215	Numérique.Ca	Mun Riv maintenance + formulaird de plaintes	80,48 \$
			<u>80,48 \$</u>
1245	Orbility	Contrat de service - Contrat d'entretien	574,88 \$
		Contrat de service - Maintenance Logiciel	459,90 \$
			<u>1 034,78 \$</u>
1095	Peter Manning	Frais de déplacement + repas - Congrès FQM 2023	452,81 \$
		Remboursement carte annuelle - SEPAQ	22,50 \$
			<u>475,31 \$</u>
48	Philippe Mercier	Tube Delt T8 - Édifice municipal	27,59 \$
			<u>27,59 \$</u>
111	Pièces d'Autos L.Veilleux	Diluant-laque univer - Inter 2020	36,55 \$
			<u>36,55 \$</u>
1349	P.S.E.C.N AlarmCap	Contrat d'alarme 2023-09-06 au 2024-09-05 - Garage	328,09 \$
			<u>328,09 \$</u>
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Filtre, Frais environnement - Inter 2006	83,31 \$
		Cartouche rec pura guard + core - Inter 2006	144,86 \$
		Filtre à l'huile+ Frais environnement Inter 2006	37,63 \$
		Stud Brush - Fourniture garage	91,07 \$
		Brosse métallique, huile pennzoil, Pick-up + Inter 2006	311,01 \$
			<u>667,88 \$</u>
220	Service Bell-Eau-Clerc Inc	Raccordement patinoire + inst câble chauffant	917,16 \$
		Debouchoir haute pression - Eau potable	459,90 \$
			<u>1 377,06 \$</u>
271	Services Sanitaires Denis Fortier	Location toilettes chimiques - Sentier - Quai	424,01 \$
			<u>424,01 \$</u>
1085	Soudure et Usinage M.C. Inc	Tube carré , matériel d'atelier, main d'œuvre - Backo	41,11 \$
		Bouchonnage - Inter 2020	6 256,64 \$
			<u>6 297,75 \$</u>
1287	Transport Bullvrac inc.	Gravier 0-3/4 Rg Grenier - Ch Beaulé - Subv Député	22 161,50 \$
		Empierrement fossets Pointe Bouleaux	5 375,08 \$
			<u>27 536,58 \$</u>
	Transport P.L.A. Boucher Inc	Transport Backo chez Mécanique F Turmel	413,91 \$
		Transport Camion Inter 2006 chez Mécanique F Turmel	310,43 \$
			<u>724,34 \$</u>
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u>54 352,16 \$</u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de septembre 2023

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	5 146,13 \$ 5 146,13 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	13 237,38 \$ 13 237,38 \$
Acceo Solutions inc	Sauvegarde en ligne	51,68 \$ 51,68 \$
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 01-05-06-07 septembre Matériaux secs 11-12-13 septembre	619,32 \$ 428,40 \$ 1 047,72 \$
Bell Canada	Internet de la Halte septembre 2023	104,63 \$ 104,63 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	142,95 \$ 142,95 \$
Câble-Axion	Internet + ligne téléphone - Camping (Octobre) Internet bureau + ligne ascenseur (Octobre) Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle (Octobre) Internet garage (Octobre) Internet Quai - septembre	283,26 \$ 253,69 \$ 112,11 \$ 63,18 \$ 109,17 \$ 821,41 \$
Camping Québec	Adhésion et plan de visibilité - Camping	856,59 \$ 856,59 \$
CARSTAR Lac-Mégantic	Réparation Chevrolet Silverado	10 730,51 \$ 10 730,51 \$
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois 01-10-2023 au 01-11-2023	182,81 \$ 182,81 \$
EnvironneX	Échant. 7103361-3362-3363 Eaux potable Échantillon 7022015-3365-3366- Eaux usées Échantillon 7103364 - Eaux usées	132,80 \$ 436,34 \$ 196,61 \$ 765,75 \$
Focus	Équipement, activités des lames et épandeur - MTQ Frais mensuel du mois de octobre 2023	128,77 \$ 74,73 \$ 203,50 \$
Harnois Énergies	Diesel 2 696,0000L a 1,8335 garage 15-09-2023	5 683,35 \$ 5 683,35 \$
Hydro Québec	Électri. du 2023-08-07 au 2023-09-06 Édifice système chauffage Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12 Maison L-G Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12 - Halte Électricité du 2023-07-11 au 2023-09-12 - Cent Comm Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12-Station PP01 Électricité du 2023-07-11 au 2023-09-11 Station PP02 Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12 Patinoire Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12 - Tour Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12 - Bât services Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12 Aqueduc Électricité du 2023-07-11 au 2023-09-11 Camping Électricité du 2023-07-11 au 2023-09-11 Station PP03 Électricité du 2023-07-12 au 2023-09-12 Quai	61,57 \$ 184,91 \$ 86,13 \$ 495,26 \$ 98,86 \$ 48,32 \$ 37,73 \$ 35,35 \$ 1 399,30 \$ 659,43 \$ 2 520,22 \$ 44,92 \$ 128,33 \$ 5 800,33 \$
MRC du Granit	Vidange des Boues - Hors circuit Vidange des Boues eaux usées + boues hors circuit Facturation insp bâtiment - août 2023 Quote-part 2023 4/4	436,95 \$ 4 021,05 \$ 4 455,00 \$ 37 847,55 \$ 46 760,55 \$
Sécurité Publique	Services de la Sûreté du Québec - Année 2023 2/2	43 285,00 \$ 43 285,00 \$
Xerox Canada	Location du photocopieur - septembre 2023	178,00 \$ 178,00 \$
	Grand total des dépenses récurrentes	134 998,29 \$
Administration	Achat café Achat papiers mouchoirs Cellulaire 19 juillet au 18 août 2023 Versement REER	31,99 \$ 11,46 \$ 55,00 \$ 786,00 \$ 884,45 \$
Voirie	Cellulaire octobre 2023	50,00 \$ 50,00 \$
	Grand total des dépenses payées au cour du mois	934,45 \$